



Service national volontaire : **STOP à la militarisation de l'École !**

Montreuil, le 11 janvier 2026

La campagne de recrutement débutera officiellement le 12 janvier, a annoncé la ministre des armées. Ce service rénové vise à recruter prioritairement des jeunes de 18-19 ans, autrement dit des lycéens ou des étudiants, à raison de 3 000 volontaires dès l'été 2026, dans l'objectif de 10 000 intégrations par an en 2030, et 50 000 en 2035... pour un coût annuel estimé à 2 milliards d'euros, alors que Macron et Lecornu préparent de nouvelles coupes budgétaires dans l'Education nationale et l'Enseignement supérieur.

Les jeunes seront invités, lors de la « *journée de défense et de citoyenneté* », rebaptisée « *journée de mobilisation* », à remplir « *un questionnaire dans lequel on leur demandera s'ils seraient intéressés par un service militaire volontaire* ». Puis ils seront invités à un entretien, passeront un test sportif et seront contrôlés par les services de renseignement.

Les sélectionnés seront avisés en mai, afin, comme l'a expliqué la ministre Vautrin, que « **le calendrier correspond à celui de Parcoursup** ». Si au moment des résultats ils choisissent le service national, ils conserveront leur vœu d'affectation Parcoursup l'année suivante.

Sachant que chaque année, des dizaines de milliers de jeunes se trouvent sans affectation dans le supérieur à l'issue des phases d'admission Parcoursup (103 000 en juillet 2025), on imagine sans mal où le gouvernement espère trouver sa réserve de volontaires.

Acheter les jeunes pour les pousser vers l'armée

Les candidats retenus effectueront un service de 10 mois durant lesquels ils toucheront une **solde mensuelle de 800 euros brut par mois (hors primes éventuelles)**. **L'hébergement et la restauration seront pris en charge pendant toute la durée du service**. Ils seront affectés dans les trois armées (Terre, Mer et Air) où, selon le président Macron, « *Ils acquerront l'esprit de discipline, se formeront au maniement des armes, à la marche au pas...* » Ces dix mois seront considérés comme une année de césure dans les études. Outre la possibilité de reporter les vœux Parcoursup, elle donnera droit à l'attribution d'environ 15 crédits ECTS, équivalant à un demi-semester universitaire. Le gouvernement indique que les jurys de l'enseignement supérieur seront incités à « *valoriser* » leur expérience lors des délibérations de concours.

C'est donc tout un système qui se met en place

Avec les « *classes défense* », les « *rallyes citoyens* », les stages de découverte en lycée et les périodes de formation en milieu professionnel en CAP et Bac pro, en partenariat avec l'armée pour « *acculturer la jeunesse à la défense* », avec l'alignement des calendriers du service national et de Parcoursup, l'École et l'Université n'auraient plus pour mission d'instruire les jeunes et de leur donner accès à des diplômes et qualifications nationales, mais de les pousser dans les rangs de l'armée pour les préparer à la guerre. D'ores et déjà, des séances de recrutement s'organisent dans des lycées.

À l'heure où la marche à la guerre s'accélère, la FNEC FP-FO condamne fermement cette entreprise de militarisation de l'École, de l'Université et de la Jeunesse ! Elle appelle les personnels à refuser que leurs établissements soient utilisés pour le recrutement militaire ! Elle se tiendra aux côtés de tous ceux, personnels, parents, lycéens, qui refusent et résistent à ces dispositifs d'embrigadement !